

**Rapport au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
de la commission chargée de l'étude du préavis 16/2006
concernant une demande de crédit d'investissement de fr. 800'000.- pour le
financement des travaux de la XIXème étape de restauration du Château (aile
Ouest) et pour un remplacement et complément d'installation dans la salle de
l'Aula Magna**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission, formée de Mme Françoise Weissbrodt, MM. Walter Eckinger, Olivier Maibach, Jean-Noël Pasteur, Christian Pauli, Gilles Verdon et de la soussignée, premier membre et rapportrice, a siégé le mardi 23 mai 2006. Etaient également présents MM. Paul-Arthur Treyvaud, municipal, Jean-Jacques Jobin, d'URBAT, et Michel DuPasquier, architecte, que nous remercions pour les explications données avec compétence.

Les travaux de la XIXème étape comprennent deux volets : d'une part, la restauration de la façade de l'aile Ouest et d'autre part, la restauration de la salle 215 et le remplacement de certains équipements de l'Aula Magna située juste en dessous.

Comme cela a été fait en 2001 pour la façade Nord, il s'agit de remplacer les éléments manquants, de consolider les jointures tout en maintenant les cavités historiques, qui seront protégées des pigeons par des grilles métalliques. Ensuite il est prévu d'appliquer un produit durcissant avant de poser le crépi qui sera badigeonné de blanc. Ainsi, la façade décrépie en 1918 sera de nouveau à l'abri des intempéries et de la pollution. Quant à l'aspect final, il sera semblable à celui de la façade Nord. Ces travaux sont planifiés pour l'année prochaine, entre mars et novembre; leur exécution dépendra évidemment des conditions météorologiques.

La salle 215 est destinée à compléter le parcours du Musée. Comme il n'est techniquement pas possible de remplacer le plancher existant en bois par une dalle, il convient de consolider ce plancher afin de lui permettre de supporter les installations muséographiques. A cet effet, il est prévu de poser une feuille d'Idikel sur les couches de bois. Le produit Idikel consiste en un mélange de bitume et de plomb. Selon les explications données, l'emploi de ce produit n'implique aucun danger pour l'environnement et ne saurait être comparé à l'amiante, par exemple.

A l'occasion des travaux à la salle 215, il est prévu de remplacer l'éclairage général actuel de l'Aula Magna et de moderniser l'installation sono qui n'a jamais donné satisfaction. Une boucle inductive à l'attention des malentendants sera installée également.

Le crédit comprend enfin l'achat de chaises pour les salles Léon Michaud. On a choisi le même modèle que celui qui équipe d'ores et déjà l'Aula Magna, ce qui donnera une réserve pour les prochaines années.

Le gros des travaux concernant la salle 215 et l'Aula Magna doit avoir lieu entre le 3 juillet et le 31 août 2006, ce qui devrait permettre l'utilisation normale de l'Aula Magna dès la rentrée.

Pour ce qui est du financement, il convient de préciser que l'Association pour la restauration du Château d'Yverdon (ARCHY) prendra en charge l'entier des frais liés à la restauration, qui se montent à 567'982 francs. En fait, une partie de ce montant est couverte par le solde de la subvention cantonale reçue à l'occasion de la précédente étape de restauration. L'ARCHY renonce donc à demander une nouvelle subvention cantonale. Au surplus, l'ARCHY n'est pas sûre d'obtenir une subvention de la Confédération, comme ce fut le cas précédemment. La Commune, quant à elle, assumera les frais d'entretien, dans lesquels sont inclus notamment les travaux à effectuer à l'Aula Magna, pour un montant 232'018 francs, soit à peine le 30% de la facture totale.

A signaler enfin que la Commission a été renseignée sur l'avancement des études concernant l'accès du Château pour les personnes handicapées.

La Commission, après délibération, et à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'accepter les articles 1 à 3 du préavis du 2 mai 2006 tels que présentés par la Municipalité.

Marie-Louise Hefti, 1^{er} membre

Yverdon-les-Bains, le 29 mai 2006